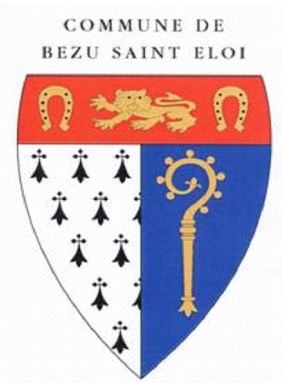


Le Petit Bacivien



LETTRE D'INFORMATIONS COMMUNALES

Novembre 2008



Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Il s'appelait Jean-Michel.

Il n'avait que trente-cinq ans. Un garçon d'une grande sympathie, issu d'une famille nombreuse, simple et très courageuse.

Une famille de Saint Eloi, attachée à la terre et au labeur.

Terre trop dure? Vie insupportable ?

Il les a quittées.

À la suite, quand vous rentrez et que la radio divulgue « Ne me quitte pas » de Jacques Brel, vous n'auriez pas pu retenir votre émotion. Sans doute aussi que vous auriez ressenti tristesse et lassitude quand, un premier samedi soir d'octobre, un jeune Bacivien nous quitte.

Mais l'espérance est possible quand nous pouvons suivre le parcours et l'œuvre d'une grande sœur centenaire.

Un puissant signal d'optimisme nous vient aussi des Etats-Unis d'Amérique.

Il est encore temps, qu'ici et ailleurs, un peu d'humanité généreuse, gratuite et discrète, règne.

Yves PETIT
Maire de Bézu Saint Eloi
Vice-Président de la Communauté de Communes

Œuvre de **Nino GIUFFRIDA**
Offerte à la commune de Bézu-Saint-Eloi



Neo-impressionniste, cubiste? L'œuvre de **Nino Giuffrida** est à l'image de son auteur, protéiforme et généreuse, la vie même.

Partons à sa rencontre :

1924. Naissance à Catane en Sicile.

1949. Arrivée à Paris.

Il habitera Montmartre, au 30 de la rue Gabrielle où, coïncidence du destin, 50 ans avant lui, dans cette même rue, dans ce quartier de bohème, débarqué d'Espagne, Picasso avait habité.

C'est alors que débute sa carrière de peintre Montmartrois influencé par le cubisme.

Il eut plusieurs ateliers dans le quartier, puis avec la disparition des galeries d'art à Montmartre, Nino décide de s'installer sur la côte d'azur, à Cannes puis à Vallauris. En 1952 ses expositions personnelles se succèdent, Rome, Bruxelles, Chicago, Copenhague, à Helsingborg et Åus en Suède, à Genève, à Kourou en Guyane ...

En 1961 à Cannes, dans sa galerie rue des états unis, Nino Giuffrida a le privilège de recevoir la visite de Picasso, qui aura ces mots : *"Dans l'Art tout à été dit, maintenant on doit apporter à tout sujet sa propre sensibilité et personnalité et vous y arrivez bien, surtout dans vos personnages d'enfants, ce qui restera de vous. mais je pense que l'on reconnaîtra vos peintures par vos couleurs personnelles."*

Définitivement revenu à Paris, il gère la Galerie de la Colonne, Place Vendôme, où il expose en plus de ses œuvres des lithographies de Chagall, Dali, Picasso et Mirò. exposera aussi pour quelques années à Honfleur inspiré par les paysages de Boudin, Hambourg, Gernez, Monet...et exécute des œuvres marines très appréciées par les collectionneurs. Plus tard, il se fixera au 102 ter de la rue Lepic, près du célèbre Moulin de la Galette immortalisé par le tableau de Renoir "le bal du moulin de la Galette".

Source : <http://www.ninogiuffrida.com>

Le Petit Bacivien

Le nouveau centre nautique AQUAVEXIN

Le Centre Nautique intercommunal AQUAVEXIN, situé à Trie-Château, ouvrira définitivement ses portes au public le 23 décembre 2008.

Il sera ouvert aux associations et bien sûr au grand public.

L'équipement présent dans le Centre Nautique se composera de :

- 1 bassin de natation de 6 couloirs.
- 1 bassin d'apprentissage et de loisirs de 165 m²
- 1 pataugeoire de 25 m²
- 1 zone de détente équipée de : 1 sauna, 1 bain-froid, 1 hammam, 1 jacuzzi
- 1 salle de sports
- 1 zone de gradins d'une capacité de 120 personnes.



Début 2009, les scolaires des classes de CP, CE1, CE2 et CM1, du territoire de notre Communauté de Communes pourront profiter du Centre Nautique.

Pour les scolaires de notre territoire, c'est la Communauté de Communes Gisors-Epte-Levrière qui prendra en charge les frais de locations de bassins ainsi que les frais de transports.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la Communauté de Communes au 02.32.27.89.50.

<http://www.cdc-gisors.fr/>

Fabrice QUÉRÉ

Horaires d'ouverture au public* :

·	Lundi	10h30 - 20h00
·	Mardi	11h30 - 22h00
·	Mercredi	10h30 - 20h00
·	Judi	08h00 - 20h00
·	Vendredi	11h30 - 22h00
·	Samedi	11h00 - 18h00
·	Dimanche	10h00 - 18h00

*Ces horaires peuvent être susceptibles de modifications.

Quelques tarifs :

Espace aquatique : accès aux bassins sportifs, ludique et jacuzzi ► à partir de 3,90 € pour les enfants et de 4,80 pour les adultes

Espace bien être : accès à l'espace sauna et hammam ► à partir de 9 €

Activités : leçons de natation, aquagym : accès aux cours ► à partir de 9 €

il existe également de nombreuses autres formules d'abonnement (balnéo, sauna, aquagym, fitness ..)

Et si Bézu-Saint-Eloi faisait son show ...

Si vous pensez que Bézu-Saint-Eloi est mal connu,
Si vous pensez qu'il y a peu de chance que notre village fasse l'actualité,
Si vous pensez que notre retentissement se limite au Canton,
Si vous avez pensé que cela ne changerait jamais,
Détrompez-vous ...

Enfants, parents, nous allons vous surprendre : cela va être inédit, exceptionnel, retentissant, on vous l'assure !

Mais chuut

Après vous ne pourrez pas dire : « Cela s'est passé à Bézu, et je n'y étais pas . »

À suivre ...

Le Petit Bacivien



La campagne betteravière

Nous voici de nouveau en période de campagne betteravière et, comme chaque année, nous avons alerté Monsieur le Préfet de la situation. Les différentes routes qui traversent notre village étant des départementales, elles sont donc à la charge du Département, autrement dit du Conseil Général.

C'est à ce titre que le Président du Conseil Général adressa au Préfet une correspondance précisant que la mise en place du circuit pour les transporteurs de betteraves ne serait pas reconduit cette année vu le peu de succès rencontré l'an passé, vu la baisse des quotas décidés pour cette année et vu l'augmentation de la capacité de charge des semi-remorques, contribuant ainsi à affaiblir le nombre de rotations.

S'il est vrai que les deux derniers points évoqués sont de nature à réduire le volume circulant, cette décision ne nous a pas paru satisfaisante.

Aussi avons nous à notre tour adressé au Président du Conseil Général une lettre dont vous trouverez te-
neur ci-dessous, ainsi que sa réponse.

Jacques PILLON

Monsieur le Président,

Par lettre en date du 4 septembre 2008 adressée à Monsieur le Préfet, vous exposiez vos conclusions quant au circuit betteravier pour la campagne 2008. Celles-ci statuant sur l'abandon pur et simple de l'organisation d'un circuit pour les poids lourds comme par le passé, de nuit via les RD 6,116 et 12, nous voudrions vous dire notre surprise et notre regret.

En effet la traversée du village long de plus de 2 km de nuit par des camions vides dont les remorques résonnent à la moindre déformation de la chaussée est tout simplement insupportable aux riverains.

A cela il faut ajouter et les vibrations et les coups de freins aux abords des feux tricolores présents dans le village. Monsieur le Président, vous êtes invité à venir subir ces nuisances pour mieux vous rendre compte de leur impact sur la population. Nous espérons ainsi vous sensibiliser au-delà des mots sur la qualité de vie à laquelle tout citoyen peut prétendre surtout quand la campagne devient plus bruyante que la ville !

Nous formons donc le vœu de votre visite lors de cette campagne betteravière qui débute sous peu.

Soyez assuré, Monsieur le Président, de notre parfaite considération.

Le 1^{er} Adjoint au Maire,
Jacques PILLON

Je suis quelque peu surpris de votre courrier du 16 octobre 2008. En effet, si je me réfère à votre courrier du 13 juin 2008, vous aviez noté un bilan globalement positif en matière de réduction des nuisances.

Cet avis s'appuyait, entre autres, sur la mise en place d'une déviation partielle des camions par Gamaches en Vexin et Chauvincourt Provemont. Or, il est apparu que cette déviation avait été très peu utilisée. En fait, la diminution des nuisances était due à d'autres facteurs, tels que:

- un nombre supérieur de camions avec un poids de 44 T (au lieu de 38 T),
- une meilleure qualité des ensembles routiers,
- une diminution des surfaces récoltées donc des tonnages transportés,
- une présence fréquente des forces de l'ordre.

Pour la présente campagne, ces facteurs vont encore progresser comme cela a été précisé lors de la réunion de lancement du 17 septembre à Etrépagny, et notamment en matière de présence et de contrôles des forces de l'ordre.

Je tiens à vous confirmer que dans l'immédiat, je n'engagerai pas l'étude de la déviation de Bézu Saint Eloi car les priorités du Département sont sur des axes d'intérêt régional et nettement plus circulés, et ce de manière permanente.

Quant à la sécurité de la RD 14 bis dans la traversée de Bézu-Saint-Eloi, des études ont été initiées par la commune et je les soutiendrai.

Le Président du Conseil général, *J.J. Deltans*

Le Parcours de Citoyenneté

Dans le cadre de la professionnalisation des armées, décidée par le Président de la République, et pour remplacer le service militaire obligatoire, la loi du 28 octobre 1997 a créé un ensemble d'obligations s'adressant à tous les jeunes Français, garçons et filles.

Cette réforme a institué un nouveau "service national" en instaurant un véritable "parcours de citoyenneté". Il se décline en 3 étapes obligatoires : l'enseignement de défense, le recensement, la JAPD (Journée d'Appel Pour la Défense)

Son objectif est simple : susciter une prise de conscience collective des devoirs que tout citoyen a, envers l'effort de défense nationale.

La participation des jeunes français à la défense nationale, se traduit par les 3 étapes obligatoires appelées "parcours de citoyenneté".

Il comprend trois étapes :

- **L'enseignement de Défense**
- **Le recensement**
- **La JAPD**

- **L'enseignement de Défense**

Le ministre de la défense et le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, ont signé le 31 janvier 2007 un protocole d'accord qui fixe de nouvelles orientations au partenariat Défense – Éducation nationale.

Programmé dans les classes de 3^{ème} et 1^{ère}, cette sensibilisation au devoir de Défense, partie intégrante de l'enseignement civique, porte sur les principes et l'organisation générale de la Défense nationale et de la sécurité collective (Europe, ONU)...

- **Le recensement , obligatoire à 16 ans.**

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

JAPD - Français résidant à l'étranger :

Le recensement et la JAPD pour les français, âgés de 16 à 25 ans, résidant à l'étranger est organisée par le chef de poste diplomatique ou consulaire accrédité.

- **La JAPD : Journée d'Appel de Préparation à la Défense**

Troisième étape du "parcours de citoyenneté", la JAPD est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date de recensement et l'âge de 18 ans.

Les pouvoirs publics et les forces armées agissent chaque jour pour que la liberté puisse exister, sur notre territoire, mais également en Europe et sur d'autres continents.



Le Parcours de Citoyenneté - suite -

La JAPD est une journée qui permet de rappeler à chacun que cette liberté à un prix. C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire, et de la découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires qu'offre aujourd'hui aux jeunes, la Défense.

Opportunités professionnelles mais également opportunité d'aide spécifique pour les jeunes en difficulté, qui pourront - s'ils le souhaitent - lors de cette journée obtenir des conseils d'orientation vers des structures d'aide adaptée (éducation nationale, missions locales).

En fin de journée, **un certificat de participation** est remis. Il est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Adresses utiles :

- **Coordonnées du centre du service national pour le département de l'Eure :**
Centre du Service National 56 rue Saint Vivien 76000 ROUEN Tél : 02 32 08 20 40
Fax : 02 32 08 20 43.

Réception du public au 7 rue Orbe, du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h30, le vendredi de 9h à 12h.

- **Site où se déroulent les Journées d'Appel de Préparation à la Défense pour le département de l'Eure :** BA 105 EVREUX
- **Site Internet :** <http://www.defense.gouv.fr/>

Correspondant Défense pour BEZU SAINT-ELOI :
Fabrice QUÉRÉ, contact par la Mairie.

Élection du Conseil Municipal des Jeunes

Samedi 15 novembre 2008 a eu lieu dans notre commune et notre canton, la première élection d'un Conseil Municipal des Jeunes. L'élection s'est déroulée à la cantine de l'école Léonard de Vinci.

La liste des 12 jeunes se présentant était la suivante : COLLEN Thibault, COTTIN Caroline, ERHART Adrien, ERHART Céline, FEKIH Cédric, FEKIH Laura, FERREIRA Sophie, LEPAGNOT Jessica, MASSON Benoît, MANGÈS Raphaël, PIARD Morgan, ROBERT Paul.

Voici donc les résultats : Nombre des bulletins exprimés : 45 Nombre de bulletins blancs : 0
Nombre de bulletins nuls : 0

Résultat par ordre de voix obtenues :

1.	ERHART Adrien	35 voix	7.	ERHART Céline	31 voix
2.	MASSON Benoît	35 voix	8.	FEKIH Laura	30 voix
3.	FEKIH Cédric	34 voix	9.	PIARD Morgan	30 voix
4.	FERREIRA Sophie	33 voix	10.	LEPAGNOT Jessica	29 voix
5.	COTTIN Caroline	32 voix	11.	ROBERT Paul	28 voix
6.	COLLEN Thibault	31 voix	12.	MANGÈS Raphaël	27 voix
	AWOUNOU Kessia	1 voix	/....	

Le Petit Bacivien

Élection du Conseil Municipal des Jeunes - suite -

Les 12 jeunes inscrits sur la liste présentée sont donc élus au Conseil Municipal des Jeunes.

Je tiens à remercier les autres membres de la Commission Jeunes pour leur implication dans la réussite de ce projet.

Je remercie également les élus municipaux qui ont fait l'honneur de leur présence lors de cette élection.

Je remercie pour finir les journalistes de Paris-Normandie et de l'Impartial qui ont faits un article dans leurs journaux respectifs.

Cette élection n'est que le début d'un vaste projet qui doit permettre aux jeunes de Bézu-St-Eloi de s'investir et de participer activement à la vie de leur commune et également d'apprendre la vie démocratique.

J'ai grand espoir que ce Conseil Municipal des Jeunes permettra un dialogue constructif entre les élus et les jeunes de la commune ainsi que la réalisation de projets permettant le développement d'une plus grande solidarité.

Fabrice QUÉRÉ



Sécurité routière

La commission sécurité routière est en charge de l'aménagement des routes sur la commune. Plutôt que de dresser un premier bilan autour d'une table, la commission s'est rendue sur le terrain et a cheminé sur l'axe central de la commune, la fameuse RD14bis.

Un premier constat a été établi. Les véhicules traversant notre village roulent beaucoup trop vite. Il faut les ralentir par tous les moyens disponibles à l'heure actuelle.

Une présentation des idées évoquées lors de la traversée communale par la commission a été mise sur la table du Conseil Municipal. Celui-ci demande un diagnostic de sécurité sur les routes départementales de la commune à la direction des routes de l'Eure.

Suite à cette demande, une réunion entre la commission municipale, la direction des routes et le cabinet conseil chargé de cette étude est organisée début septembre en mairie pour délimiter le périmètre d'investigation du cabinet conseil.

Le cabinet conseil doit dans un premier temps présenter le montant de l'étude finale à la direction des routes de l'Eure avant de déployer ses moyens de diagnostics. Financièrement, cette étude est prise en charge par le département et sous contrôle de celui-ci.

Vous verrez dans les prochains mois des personnels sur la commune qui vont mesurer les voies de circulation, relever le nombre de véhicules traversant le village, identifier les points noirs de nos infrastructures, afin de proposer des solutions appropriées et économiquement viables à l'ensemble des décideurs du projet.

Philippe BAILLIF

Accueil de Loisirs

Pour les vacances de la Toussaint, l'accueil de loisirs de Bézu-Saint-Eloi a proposé différentes activités aux enfants de la commune et des environs.

En effet, un inter-centre a été organisé avec la Directrice du centre de Vesly, Virginie Sarret où les enfants ont pu participer à un grand jeu « Mais où se cache la sorcière ? ». Pour Halloween, nous avons défilé dans les rues de Bézu-Saint-Eloi. Nous adressons un clin d'œil particulier à la crêperie Ty-Amann qui nous a gracieusement offert des crêpes. Les enfants ont pu également voir le film « Kung Fu Panda » projeté par Ciné Rural. De plus, les enfants ont pu profiter d'une matinée à la piscine de Gaillon « Aquaval ». L'équipe d'animation a également mis en place de très nombreuses activités manuelles telles que des déguisements pour Halloween, des puzzles, des tableaux etc...

Isabelle BACHELET, Directrice du Centre

Le Petit Bacivien

Comité des Fêtes

Le comité des Fêtes recrute des bénévoles pour l'aider lors de l'organisation des diverses manifestations et festivités à l'intérieur de la commune.

- **Contact** : Sylviane BEELER 02 32 55 69 29 (après 19 h) Chantal BENARD 06 12 78 23 98



LE 28 NOVEMBRE 2008, À 19 H 00
SALLE DES ASSOCIATIONS

**Le Comité des Fêtes invite tous les responsables
des associations communales à une réunion
en vue d'établir le planning des manifestations 2009**

Telethon

Comme tous les ans des actions seront organisées par des bénévoles en faveur du TELETHON les 5 et 6 décembre prochain.

Le vendredi à la sortie des classes à partir de 16h30, à l'Ecole Léonard de Vinci, auront lieu un goûter et un lâcher de ballons avec l'ensemble des élèves du groupe scolaire ainsi qu'avec la participation de l'Association des parents d'Elèves.

Le samedi 6 décembre à 9h00, passage d'un véhicule, pour vente au porte à porte de pain et viennoiseries. Ce véhicule circulera route de Gisors et route de Rouen, avec une halte Place de la Libération.

A partir de 10 heures et jusqu'à 21h au Gymnase Robert Jorelle diverses animations seront proposées :

- Le matin pour les enfants : gym, pêche au canard, maquillage, chamboule-tout, tennis de table.
- L'après midi pour les adultes : danses électro, écossaise, country, contemporaine, de cabaret, de salon - Tennis de table - Tournois de cartes.

Buvette et Restauration avec la participation du Cobe, Mieux Vivre à Bezu et Cocktail de Stars.

Venez nombreux participer au Téléthon, on compte sur vous !

Jacqueline TRUMP

Club St Eloi

Le Club St Eloi a organisé du 8 au 13 octobre 2008 son voyage annuel au Pays Basque dans le VTF du domaine de Francon à Biarritz, en pension complète, ce qui est d des vraies vacances.



Après un long voyage en bus, nous avons eu un temps clément et chaud durant notre séjour. Des journées bien remplies et le soir, des animations. Nous avons visité Bayonne, St Jean Pied de Port, St Jean de Luz, Biarritz mais aussi le côté espagnol : Zaramundi, Sare, Inhoa, le Col d'Ibardin et surtout une journée pour aller visiter le musée d'Arts Modernes de Guggenheim à Bilbao, sans oublier une visite agréable au village de Getarria avec sa côte escarpée rappelant la côte sauvage de Quiberon.

C'est avec peine que nous avons quitté cette région pour rejoindre notre village de Bézu-Saint-Eloi. Le Club pense déjà à son voyage de 2009.

Le 30 octobre, le Club a organisé son repas d'automne à la crêperie Ty-Amann à Bézu-St-Eloi, **le 7 décembre** aura lieu son marché de Noël et le **11 décembre** son repas annuel au restaurant l'Air du Temps à Bézu St Eloi.

Françoise BAZIRE, Présidente du Club

Le Petit Bacivien

Commissions communales

COMMISSION	PRESIDENT	RESPONSABLE	MEMBRES
AFFAIRES CULTURELLES ET CULTUELLES	Yves PETIT	Catherine HENRI	Françoise BAZIRE Raymonde LE NAOUR
AGRICULTURE ET AMENAGEMENT RURAL	Yves PETIT	Thierry ROBERT	Philippe BAILLIF Claude LEEMANS Fabrice QUÉRE
APPEL D'OFFRES, JURY DE CONCOURS, BUREAU D'ADJUDICATION	Yves PETIT	Florence SENECA	Philippe BAILLIF Claude LEEMANS Jacques PILLON Fabrice QUÉRE Thierry ROBERT
ASSAINISSEMENT, EAUX PLUVIALES, AUGET	Yves PETIT	Jacques PILLON	Philippe BAILLIF Pascal DUVAL Thierry ROBERT Florence SENECA
COMMUNICATION, CEREMONIES, RELATION AVEC COMITE DES FETES INTERNET-WEB	Yves PETIT	Fabrice QUÉRE	Françoise BAZIRE Chantal BENARD Sandra FAIVRE Catherine HENRI Gaston LESUEUR Thierry ROBERT
COMMERCE, ARTISANAT, ZONE D'ACTIVITE	Yves PETIT	Catherine HENRI	Françoise BAZIRE Chantal BENARD Thierry ROBERT
SPORT, ASSOCIATIONS	Yves PETIT	Thierry ROBERT	Alicia BERAET Gaston LESUEUR Fabrice QUÉRE
EMPLOYES COMMUNAUX, EMPLOI, FORMATION PROFESSIONNELLE	Yves PETIT	Chantal BENARD Philippe BAILLIF	Catherine HENRI Jacques PILLON Fabrice QUÉRE Florence SENECA

Le Petit Bacivien

COMMISSION	PRESIDENT	RESPONSABLE	MEMBRES
FINANCES ET BUDGET	Yves PETIT		Tous les membres du Conseil Municipal
LISTE ELECTORALE	Yves PETIT	Yves PETIT	Raymonde LE NAOUR Emilienne VILDIR
TRAVAUX, ENTRETIEN DES BATÍMENTS, VOIRIE	Yves PETIT	Thierry ROBERT	Philippe BAILLIF Pascal DUVAL Claude LEEMANS Jacques PILLON Fabrice QUÉRÉ
URBANISME P.O.S. P.L.U.	Yves PETIT		Tous les élus du Conseil Municipal
SECURITE ROUTIERE	Yves PETIT	Philippe BAILLIF	Françoise BAZIRE Pascal DUVAL Jacques PILLON Fabrice QUÉRÉ Thierry ROBERT
COMMISSION DES IMPÔTS	Yves PETIT	Yves PETIT	Désignés par le centre des Impôts
DÉLEGUÉS AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU VEXIN NORMAND			Philippe BAILLIF Catherine HENRI
DÉLEGUÉS AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ DE L'EURE			Thierry ROBERT (titulaire) Sandra FAIVRE (suppléante)
S.Y.G.O.M.			Yves PETIT
CAISSE DES ECOLES			Françoise BAZIRE, Alicia BERAET Sandra FAIVRE Fabrice QUÉRÉ <i>Manuela FEKIH Jean-Claude JORELLE Agnès ROBERT Christiane SEDILLE</i>

Le Petit Bacivien

COMMISSION	MEMBRES	
CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES (CCAS)	Françoise BAZIRE, Alicia BERAET, Catherine HENRI, Fabrice QUÉRÉ, <i>Valérie LEBEL, Christian BUHOT, Agnès LABASQUE</i>	
CONSEIL DES SAGES	Françoise BAZIRE, Raymonde LE NAOUR, Gaston LESUEUR, Yves PETIT, <i>Georges TYWONIUK</i>	
CONSEIL DES JEUNES	Alicia BERAET, Gaston LESUEUR, Fabrice QUÉRÉ, <i>Manuela FEKIH</i>	
CONSEIL DE QUARTIER	BEZU EST	Philippe BAILLIF, Chantal BENARD
	BEZU CENTRE	Alicia BERAET Catherine HENRI Raymonde LE NAOUR
	PONT AUX CLERES LA MARTINIÈRE	Fabrice QUÉRÉ
	BEZU OUEST	Françoise BAZIRE Thierry ROBERT
	BEZU SUD	Claude LEEMAN Gaston LESUEUR Florence SENECA
	LE MESNIL-GUILBERT	Sandra FAIVRE

COMMUNAUTE DE COMMUNES GISORS-EPTE-LEVRIERE

Yves PETIT 2 ^{ème} Vice Président	Commissions : Logements, SCOT, SPANC
Sandra FAIVRE	Commissions : Transports
Fabrice QUERE	Commissions : Affaires Sociales
Thierry ROBERT	Commissions : Voiries

Le Petit Bacivien

L'assainissement collectif à BÉZU-SAINT-ELOI

Bien qu'il s'agisse là de traitement de l'eau, le sujet devient brûlant.

Nous connaissons tous les avantages d'un système d'assainissement collectif comparé aux installations individuelles que nous utilisons actuellement. C'est dans cet esprit que le Conseil municipal a souhaité le traitement de la totalité du village encore sous assainissement individuel.

Ce dossier important comporte 5 missions: 3 missions d'étude et 2 missions de maîtrise d'œuvre (on pourrait dire de réalisation)

Les missions d'étude:

- 1- étude topographique du village
- 2- étude géotechnique du sol
- 3- étude de branchement

Les missions de maîtrise d'œuvre:

- 4- maîtrise d'œuvre réseau
- 5- maîtrise d'œuvre branchement



Toutes ces missions sont maintenant lancées,

Le montant total engagé pour ces trois missions est : 98 827 Euros TTC (montant arrondi)

Remarque sur la mission 3 étude de branchement:

Une opération concertée avec les propriétaires aura pour but de définir l'emplacement de « l'attente de raccordement » de leur pavillon au réseau collecteur.

Nous ne pouvons encore donner un calendrier précis, car il nous faut traiter d'autres aspects du dossier tels que : demande et obtention des subventions, lancement des emprunts, remise à niveau de la station d'épuration.

Pour clore sur le chapitre, voici un petit rappel :

Un réseau d'assainissement collectif des eaux chargées (qu'on appelle aussi tout à l'égout) ne reçoit jamais les eaux pluviales de ruissellement ou de toiture. Ces eaux n'ont pas à être traitées en station.

Jacques PILLON

Infos Utiles

Déchèterie : route de la Croix Blanche à Gisors
(carte d'accès délivrée sur place sur présentation de la carte grise et d'un justificatif de domicile).
Horaires d'hiver du 01.10.08 au 31.03.09
du lundi au samedi, de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45

Déchets acceptés : gravats, encombrants, ferraille, déchets verts, cartons, papier, verre, polystyrène, plastiques, huiles usagées, batteries, textiles, déchets ménagers spéciaux.

Pour connaître les horaires des relais de Noyers et Hébecourt, appelez le SYGOM au 06 07 59 29 65.

Tri sélectif : les sacs sont à votre disposition en mairie et doivent être déposés le dimanche soir en même temps que vos ordures ménagères.

Pour une demande de carte d'identité ou de passeport, déposer en mairie :

- 2 photos identiques et récentes
- 1 copie intégrale d'acte de naissance
- 1 justificatif de domicile de -3 mois
- Ancienne carte d'identité ou ancien passeport
- 1 timbre fiscal de 60 € pour une demande de passeport pour un adulte ou 30 € pour un enfant de + de 15 ans.

Le Petit Bacivien



Les élections sénatoriales

Comme vous le savez sûrement, cette année nous avons à renouveler le mandat de nos Sénateurs qui, pour la première fois devaient être élus ou réélus pour **six ans** et non plus **neuf ans** comme par le passé.

Le mode électoral restant le même, à savoir que le corps électoral est constitué de grands électeurs, nos sénateurs sortants pour le département étaient les suivants:

- Ladislas PONIATOWSKI, UMP, maire de Quilleboeuf sur Seine
- Joël BOURDIN, UMP, Président de l'Union des Maires et des élus de l'Eure
- Jean-Luc MIRAUX, UMP, ancien Maire de Vernon (ne se représentant pas)

Date du scrutin : 21 septembre 2008

Liste des candidats :

- 1.Ladislas PONIATOWSKI
- 2.Joël BOURDIN
- 3.Jean-Louis DESTANS, P.S, Président du Conseil Général de l'Eure
- 4.Hervé MAUREY, UMP, Maire de Bernay
- 5.Daniel LEHO Maire de Thuit-Signol
- 6.Andrée OGER, Vice-Présidente du Conseil Général de l'Eure
- 7.Bernard TOUCHAGUES, Dirigeant d'Entreprise, Conseiller Municipal de Vernon
- 8.Jacqueline FIHEY, les Verts, Professeur de Sciences en IUFM
- 9.Frank MARTIN, Maire de Louviers.

Résultats de l'élection :

Inscrits : 1735

Votants : 1716

Exprimés : 1669 majorité : 835

Sont élus sénateurs pour six ans:

- Joël BOURDIN : 976 voix
- Ladislas PONIATOWSKI : 957 voix
- Hervé MAUREY : 906 voix



Les Grands Electeurs élus et votants pour notre commune :

- Yves PETIT : Maire
- Jacques PILLON : 1^{er} adjoint
- Fabrice QUÉRÉ : Conseiller Municipal.

Jacques PILLON

Mairie



Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
Samedi : de 10h00 à 12h00

Adresse : 100 route de Gisors 27660 BEZU SAINT ELOI
Tel : 02 32 55 17 46 **Fax :** 02 32 55 50 75

Email : mairie.bezu.st.eloi@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-bezu-saint-eloi.fr

Bibliothèque : Ouverture le lundi de 16h30 à 18h00, le mercredi de 16h00 à 18h00, le vendredi de 16h30 à 18h00 et le samedi de 10h30 à 12h00.